



Lettre-accord
Projection non commerciale

de l'épisode 1 de la saison 2 de « Parlement », réalisé par Émilie Noblet

Entre

Cinétévé, S.A immatriculée au R.C. Paris sous le numéro B 325 475 820 -
TVA FR 58 325 475 820 - SIRET 325 475 820 00057
Dont le siège social est au 82 rue de Rivoli 75004 Paris

Représentée aux présentes par Catherine Cahen, Directrice Générale Adjointe, dûment habilitée

Et

L'Institut culturel italien de Paris, 50 rue de Varenne, 75007 Paris

Représenté aux présentes par Diego Marani, directeur, dûment habilité,

Objet de l'accord	Droits de projection de l'épisode 1 de la saison 2 de « Parlement » réalisé par Émilie Noblet
Support utilisé pour la projection	Lien vidéo fourni par la production
Lieu et date	Le 28 avril 2022 à 19h, à l'Institut culturel italien de Paris, 75007, Paris
Durée des droits	Uniquement pour la projection non commerciale mentionnée ci-dessus
Tarif	500€ HT de frais de projection pour 26 minutes (payable dès signature des présentes sur présentation d'une facture)

Fait à Paris, le 22 avril 2022, en 2 exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN DE PARIS

DIEGO MARANI

CINÉTÉVÉ

CATHERINE CAHEN

CINÉTÉVÉ
82, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Tél: 01 48 04 30 00
Siret 325 475 820 00057 - Code APE 5911A